

Valoriser le Capital Santé de ses collaborateurs, C'est investir dans un développement durable et harmonieux de l'entreprise.

La majorité des entreprises fait aujourd'hui les mêmes constats :

Notre environnement culturel, économique et social change rapidement, nécessitant de la part des entreprises et de leurs collaborateurs une forte capacité d'adaptation, dans des domaines multiples et variés.

Parmi ces changements, on peut citer :

- Le vieillissement de la population active et la progression des travailleurs seniors.
- L'importance croissante du travail intellectuel.
- La modification de nos objectifs de vie et donc, de la place et de la valeur du travail dans celle-ci.
- Le changement ou la perte des aptitudes et des compétences avec les années.
- L'augmentation de la pression liée à la productivité.
- La multiplication des crises qu'un individu est susceptible de traverser au cours de sa vie (divorce, deuil, problèmes financiers ...)
- Les difficultés de communication dans l'entreprise, le manque de considération et de valorisation par l'encadrement.

Les conséquences

Ces bouleversements dans notre société ont un impact puissant sur la santé, que l'on peut mesurer notamment au travers de la progression de certaines affections telles que :

- Troubles musculo-squelettiques
 - Maladies psychiques (anxiété, dépression, burn-out)
 - Addictions (tabac, alcool, drogues...)
- Pour les entreprises, les conséquences sur la santé des collaborateurs se traduisent en termes de perte de motivation, de présentisme ou d'absentéisme, et par le développement des sources de conflits. Ces conséquences sont alors très lourdes pour l'entreprise en termes humain, financier et d'image, donc d'avenir.

Agir sans tarder

La première étape passe par la mesure et l'analyse des statistiques concernant les absences maladie et accident. Puis par la mise en œuvre des mesures permettant de :

- Effectuer un recrutement adapté pour le poste de travail.

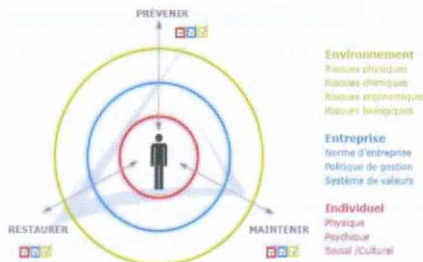
- Sensibiliser l'encadrement à la richesse et à la singularité des individus pour améliorer les modes de communication.

- Accompagner les collaborateurs dans les épreuves de la vie et dans la gestion de l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

- Permettre de suivre et d'évaluer par une personne compétente la santé physique et psychique des collaborateurs pour préserver leur capital santé.

- Mettre en place les tableaux de bord pour le suivi des absences.

Il est souvent difficile en interne de mettre en place ces mesures car elles nécessitent outre la très large palette de compétences (sociales, psychologiques, physiologiques et économiques), une indépendance vis-à-vis de la direction et une très grande empathie afin d'aider chacun à prendre conscience de sa capacité à agir sur les évènements.



D'autre part, comme le montre le schéma ci-dessus, la santé des collaborateurs doit être prise en compte de manière globale et systématique à trois niveaux (Environnement de travail, Entreprise et Individu), et sous trois axes complémentaires (Prévenir, Maintenir et Restaurer), afin de réguler les problèmes de santé et de bien être sur les lieux de travail et ainsi de potentialiser le capital humain de l'entreprise.

Par exemple les maux de dos doivent être appréhendés au niveau de l'individu par le suivi médical et psychosocial de sa situation à sa place de travail, avec une évaluation ergonomique qui peut déboucher sur des adaptations collectives voir des formations de proximité de gestes et postures, pouvant

aussi être valorisées dans la sphère privée.

Une solution Win-Win

PMSE SA met au service des entreprises une équipe de **Spécialistes de Santé au travail**, formant un pôle de compétences pluridisciplinaires qui intervient en proximité sur site en relation avec l'ensemble des interlocuteurs.

Ses prestations de conseils, de soutien, d'accompagnement et de formation permettent de :

- Suivre et évaluer la santé du personnel
- Mettre en évidence les risques et proposer les actions de préventions.
- Accompagner dans les épreuves de la vie, et dans les situations de crise.
- Orienter dans le réseau médical et socio-sanitaire pour optimiser la prise en charge des situations difficiles.
- Proposer les adaptations de poste, faciliter la réinsertion au sein de l'entreprise
- Faire émerger les solutions gagnant-gagnant par la négociation avec les partenaires du réseau socio-sanitaire et l'entreprise
- Préparer et suivre les dossiers documentés avec les structures compétentes

Les résultats : une communication basée sur une confiance réciproque, et des objectifs partagés. Des collaborateurs motivés et proactifs, une culture d'entreprise dynamique et valorisante donnant une image positive de l'entreprise.

Prendre soin de ses collaborateurs n'est pas une charge pour l'entreprise, c'est un investissement rentable à court terme, en effet pour un franc investi, l'entreprise économisera en moyenne trois francs sur les coûts liés à l'absentéisme.

Pour plus d'information :



Stand G.01-D/2



PREVENTION et MAINTIEN de la SANTE en ENTREPRISE



PMSE SA

chemin de la Muraille 12
case postale 48
1219 Lignon

tél.: +41 22 970 19 06
fax: +41 22 970 19 07
www.pmse.ch